



Conseil de la vie sociale

Résidence Paul Idier
20 avril 2023

Philippe Prudhomme - Directeur

Ordre du jour

- 1) Election du secrétaire de séance
- 2) Situation au niveau RH
- 3) Création d'une cellule rééducation
- 4) Création d'une commission nutrition
- 5) Point sur la vie sociale
- 6) Projets de travaux
- 7) Qualité
- 8) Décision stratégique prise par l'AGPI
- 9) Remarques / questions émanant des représentants des familles et des résidents

Situation au niveau RH

- Evolution de l'organisation
- Arrivées récentes
 - Vie sociale : Jessica
 - Kinésithérapeute : Beatriz
 - Enseignante APA : Lauryne
- Absences pour maladie
 - Agnès (psychologue) : toute l'année 2023
 - Yohan (agent de maintenance)
- Démissions
 - 4 aides-soignantes

Evolution des prix

- Prix de journée hébergement : + 5,14 % (01/02/2023)
- Prise en charge du linge résidents :
 - Fait partie des prestations socles :
 - Nouveaux contrats depuis le 01/01/2023
- Réflexion concernant le petit déjeuner :
 - Version de base avec garantie nutritionnelle
 - Proposition d'options

Soins

- Covid : situation épidémique (depuis le 24/03/2023)

Résidents	9
Professionnels	3

- Nouveaux cas de gale
- Risques liés aux personnes démentes et déambulantes

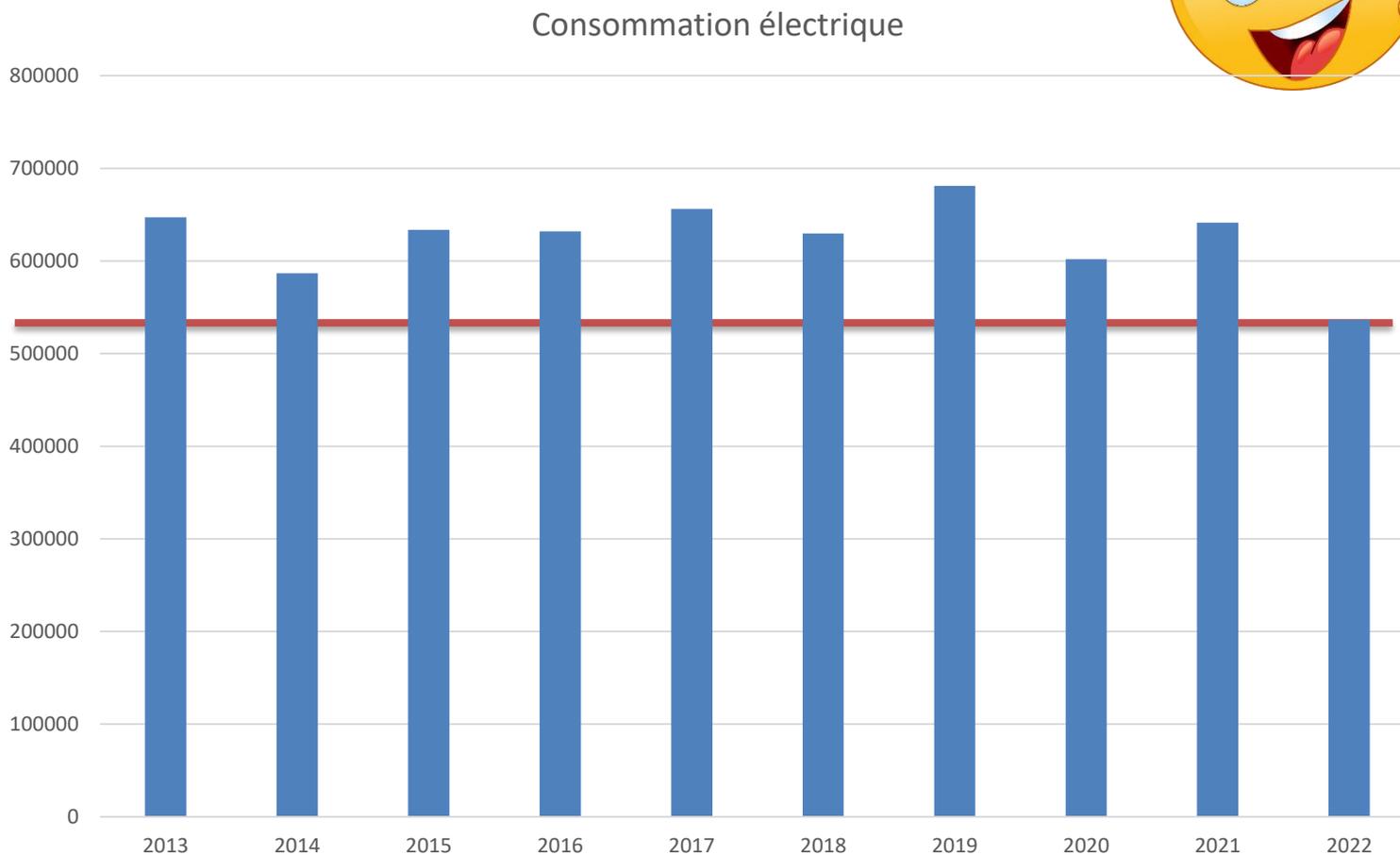
Soins

- Réflexion sur une nouvelle organisation de l'équipe soignante
- Création d'une commission nutrition (dirigée par le medco)
 - Priorité 2023
 - Formaliser une nouvelle instance de l'établissement
 - Nommer et former un référent nutrition
 - Décisions
 - Travail sur le diagnostic et la prise en charge de la dénutrition –
 - Travail sur l'évaluation et la communication concernant les textures de boissons et de repas En parallèle : -
 - Réflexion autour de l'organisation des repas –
 - Réflexion sur les petits déjeuners (individualisation)

Point sur la vie sociale

- Site internet de la résidence : www.paul-idier.fr
- Gazette « Le Cygne de Paul Idier »
- Les PPR (Projet Personnalisé du Résident)
- Association Un toit 2 générations : 2 bénévoles, Amine et Axel
- Filières gérontologiques : « Festival des vieilles branches » le 5 juin salle Le Podium de Poisy
- Les Magasins Bleus : la 29 juin à la résidence
- Groupe Ressources 74 : « Haute Sa Voix » le 17 octobre salle Le Trait d'union de Metz-Tessy
- Projet inter-établissement avec les aînés des foyers de L'Arche
- Boutique « Au petit bonheur »
- Jeux interactifs de la table magique : TOVERTAFEL
- Repas saisonniers

Consommation électrique





Travaux

- 2023 : création d'une salle de rééducation
- A partir de 2024 : rénovation des chambres
- Rénovation de la salle de restaurant

Qu'est ce que la démarche qualité?

**AMELIORATION continue
des pratiques**

**Réflexion PROCESSUS =
parcours**

**Apporter le meilleur soin, au
meilleur coût et au moindre risque**

**Répondre aux demandes des
organismes de tutelle**

Actions menées dans le cadre de la démarche qualité

1

- Finalisation du projet d'établissement

2

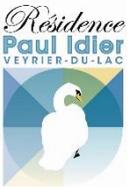
- Définition de la politique qualité

3

- Mise en place un COPIL Qualité

4

- Déploiement des fiches d'événements indésirables



Organisation de la démarche qualité

- Outil qualité / gestion des risques:
 - Protocoles = uniformisation des pratiques
 - FEI = Amélioration des pratiques et de l'organisation
- Organisation Qualité :
 - Responsable qualité
 - COPIL 2 X/ mois :
 - Analyse de FEI
 - Point sur les actions en cours

Projets qualités en cours et à venir

- Améliorer la prise en charge nutritionnelle des résidents
- Améliorer le parcours d'admission et d'intégration du nouveau résident
- Améliorer le lien avec les familles
- Réaliser un audit sur l'hygiène des mains des soignants
- Réaliser un audit interne : *Évaluation des établissements médico sociaux* (HAS)
- ...

La démarche qualité nécessite la collaboration de tous les acteurs de l'accompagnement des résidents : membres du personnel, familles, résidents, intervenants extérieurs, ...

AVENIR DE LA RESIDENCE

Décision stratégique prise par l'AGPI

- Rappel
 - Résidence Paul Idier : gérée par l'AGPI
 - Statut juridique : privé associatif
 - Conseil d'administration : 12 bénévoles
- Autorités de tarification et de contrôle
 - Agence Régionale de Santé : forfait soins
 - Conseil départemental 74 : forfait dépendance
 - Fixation du prix de journée hébergement
- Contexte
 - Tension RH
 - Dotations publiques / Prix d'hébergement
 - Charges en hausse (salaires, énergie, alimentation, maintenance,...)
 - Réglementation
 - Image négative de l'EHPAD dans le public
 - Métiers peu valorisés
 - Absence d'évolution significative des politiques publiques

Situation
financière
qui se
fragilise

Décision stratégique prise par l'AGPI

- Réponses apportées par l'AGPI (liste non exhaustive)
 - Mettre l'humain au cœur de toutes les préoccupations
 - Adaptation de l'établissement aux besoins du territoire
 - Mutualisation
 - Financement des mesures salariales
 - Rénovation régulière de l'établissement
- Décision prise à l'unanimité du Conseil d'administration :
 - Engager un processus de rapprochement avec la Fondation ALIA

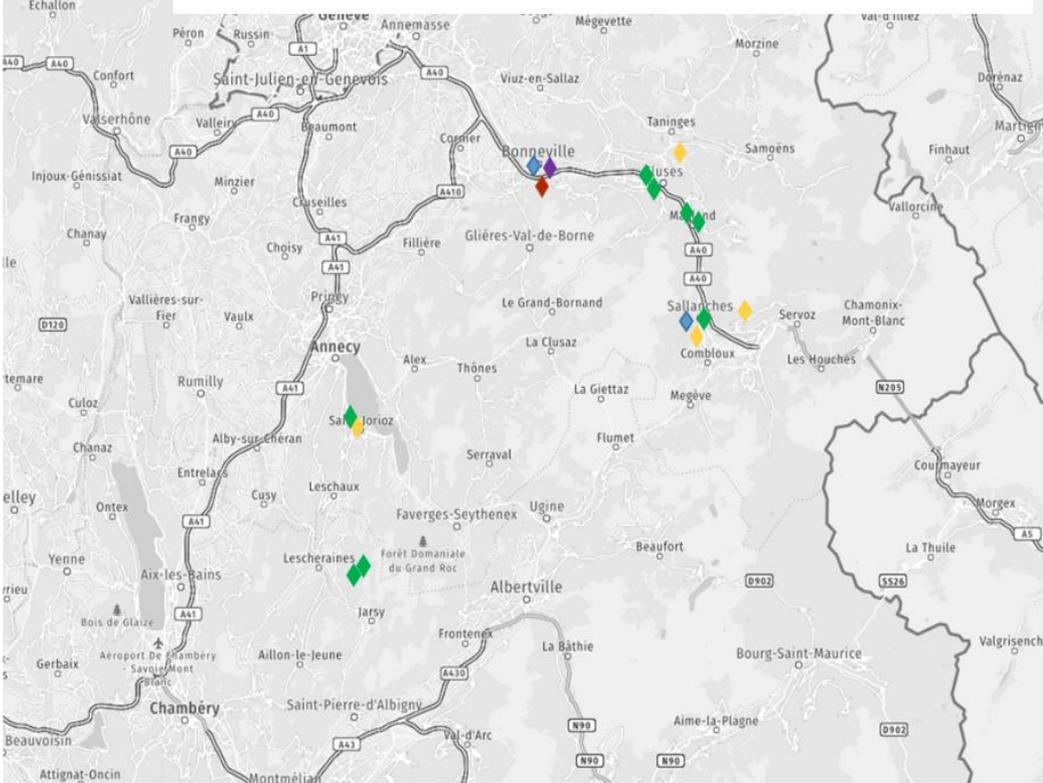
Qui est la Fondation ALIA ?

- Nouveau nom de la Fondation VSHA (Villages sanatoriums de haute altitude)
- Statut : privé associatif

<i>Gestionnaire</i>	<i>Fondation ALIA, créée en 1922, reconnue d'utilité publique en mars 1992</i>
<i>Conseil d'Administration</i>	15 membres, dont deux membres consultatifs (usagers), un Commissaire du Gouvernement (Préfet de Haute-Savoie)
<i>Bureau</i>	4 administrateurs
<i>Places et lits</i>	549
<i>Effectif de personnel</i>	438.80 ETP
<i>EPRD 2023</i>	47 780 000 €
<i>Pharmacie</i>	GCS PUI Les Praz de l'Arve
<i>Habilitation aide sociale</i>	Oui

Qui est la Fondation ALIA ?

Des établissements et services de taille humaine



◆ Sanitaire

Bonneville : hôpital de proximité
115 lits de SMR
15 lits de médecine
16 places d'hôpital de jour
Lits halte soins santé / appartements de coordination thérapeutique avec ARIES

Sallanches :
27 lits de médecine oncérologique et palliative
8 places d'hôpital de jour
40 lits de soins de longue durée
Equipe mobile de soins palliatifs
Consultation douleur
GCS de Pharmacie Les Praz de l'Arve

◆ Médico-social

Sallanches :
36 places d'EHPAD
12 place d'UHR
1 lit de crise
Plateforme d'aide et d'accompagnement des aidants

Saint Jorioz :
37 places d'hébergement permanent
8 places d'hébergement temporaire
5 places d'accueil de jour

Magland :
63 places d'hébergement permanent
3 places d'hébergement temporaire
SAAD

Le Châtelard :
38 places d'hébergement permanent (dont PASA)
2 places d'hébergement temporaire
15 places de SSIAD

Cluses :
41 studios – résidence autonomie
1 studio d'hébergement temporaire (RA)
SAAD

◆ Social

Passy :
50 places d'hébergement MECS
6 places de mise à l'abri

Châtillon sur Cluses :
50 places d'hébergement MECS

Sallanches :
Plateforme d'accompagnement des jeunes majeurs

Saint Jorioz :
Centre ressources sclérose en plaques

◆ Formation

Bonneville :
Formation par apprentissage au métier d'aide-soignant (25 places)
Formation ASHQ

◆ Siège social

Objectifs

- Assurer la pérennité de l'établissement
- Offrir plus de compétences auprès des résidents
- Proposer des projets professionnels variés aux salariés
- Être en capacité de répondre à l'évolution des besoins de la population du territoire

VOS QUESTIONS

